

Un pacte national pour agir ensemble contre l'illettrisme

A l'occasion de la 5^{ème} édition des Journées Nationales d'Action contre l'illettrisme, plus de 50 grandes organisations de la société civile fédérées par l'Agence nationale de lutte contre l'illettrisme (ANLCI) appellent à amplifier la mobilisation contre l'illettrisme et réaffirment 10 engagements communs pour que les solutions soient à la hauteur des besoins.

Les transformations actuelles de notre société comme la révolution numérique ont un impact direct et concret sur le quotidien des personnes confrontées à l'illettrisme. Elles se trouvent de plus en plus en difficulté pour être autonomes dans des situations simples de la vie quotidienne. Il est donc fondamental que la parole et l'action des partenaires de la société civile engagés aux côtés des personnes concernées soient bien prises en compte afin d'offrir une plus grande efficacité à l'action. C'est un enjeu majeur pour la réussite du plan d'investissement dans les compétences et de la réforme de la formation professionnelle. A l'initiative de l'ANLCI, les membres de son Comité consultatif qui rassemble les partenaires de la société civile engagés contre l'illettrisme ont été invités à travailler ensemble tout le premier semestre 2018 sur les grands principes qui fondent leur action et sur lesquels ils se retrouvent par-delà leurs différences. Ce travail collectif a donné lieu à l'établissement du **pacte national pour agir ensemble contre l'illettrisme** qui est diffusé dans le cadre de la 5^{ème} édition des Journées nationales d'action contre l'illettrisme pilotées par l'ANLCI.

« Faire reculer l'illettrisme, c'est agir pour une véritable émancipation, c'est agir pour que la société toute entière progresse. »

En France, l'illettrisme recule. Des solutions existent, ont fait leurs preuves. Elles sont le produit de l'engagement d'acteurs variés, aux compétences et contributions diverses, qui décident de se réunir autour de l'ANLCI pour faire cause commune et travailler ensemble. Mais l'illettrisme reste un problème majeur : 7 % de la population entre 18 et 65 ans sont concernés, soit 2,5 millions de personnes, dont la moitié exerce une activité professionnelle. Ces personnes s'expriment en français, ont été scolarisées, mais ne maîtrisent pas ou plus suffisamment les compétences de base et dissimulent leurs difficultés. Il est donc indispensable de poursuivre la mobilisation.

Fortes de leur diversité, de leur engagement de longue date, de leur proximité avec les personnes concernées, les organisations de la société civile aux sensibilités diverses fédérées par l'ANLCI affirment leur adhésion aux engagements réunis dans le **pacte national pour agir ensemble contre l'illettrisme**. Elles mesurent ensemble l'importance du chemin parcouru ces dernières années : les personnes sorties de l'illettrisme sont plus à l'aise dans leur vie quotidienne, au travail, elles sont plus en situation d'accéder à leurs droits sociaux, plus à même d'évoluer professionnellement, de faire face à des transformations, d'accompagner leurs enfants dans leur scolarité. Elles deviennent actrices à part entière de notre société et prennent le contrôle de leur avenir. Faire reculer l'illettrisme, c'est agir pour une véritable émancipation, c'est agir pour que la société toute entière progresse.

« Agir ensemble de manière coordonnée »

Les partenaires de la société civile, signataires du pacte, agissent depuis de nombreuses années autour de l'ANLCI. En 2013, ils ont obtenu que la lutte contre l'illettrisme soit déclarée Grande cause nationale par le Premier ministre. Depuis, leur mobilisation n'a pas faibli et ils participent chaque année plus nombreux aux Journées nationales d'action contre l'illettrisme. En signant ce pacte, ils réaffirment leur attachement à la méthode de travail proposée par l'ANLCI « Se réunir pour mieux agir ». Cette méthode repose sur deux piliers :

- se rassembler autour d'une définition claire et partagée de l'illettrisme pour dissiper les confusions, nommer ce problème invisible pour mesurer son ampleur et proposer des solutions adaptées à la réalité des personnes concernées. Ce rassemblement autour de l'ANLCI leur permet de partager des définitions, des outils, des guides de bonnes pratiques élaborés avec eux et mis à la disposition de tous : en s'engageant sur le **pacte national pour agir ensemble contre l'illettrisme**, les signataires font le choix de l'efficacité. Ils n'ont pas à réinventer ce qui existe déjà et peuvent se concentrer sur le développement et l'amélioration de leur action.
- agir dans un environnement porteur et facilitateur. En se rassemblant autour de l'ANLCI, les partenaires de la société civile créent une dynamique qui accroît la prise en compte de l'illettrisme dans les politiques de droit commun en matière de formation professionnelle (le financement d'actions de lutte contre l'illettrisme dans le cadre du Plan d'investissement dans les compétences en est l'illustration), en matière culturelle, sociale, éducative... Ils bénéficient des services d'une organisation collective qui donne une plus grande force à leur message et une meilleure visibilité à leur action, tant au niveau national que sur les territoires. Les solutions qu'ils mettent en œuvre peuvent se développer plus facilement, en plus grand nombre et plus rapidement.

Qui sont les 54 premiers signataires du pacte national pour agir ensemble contre l'illettrisme ?

Académie des écrivains publics de France, ACCES, A.P.D.E.N, Afev, Agence quand les livres relient, Agir pour la lecture-Vaincre l'illettrisme-Lions Clubs de France, AGIRabcd, Aide et Action, ANACFOC, ANDEV, APapp, APCMA, APEL, Apprentis d'Auteuil, Assemblée des CESER de France, Association des Bibliothécaires de France, Association des Maires Ville & Banlieue, ATD Quart Monde, Auxilia, Ceméa, CFDT, Caisse Nationale des Allocations Familiales, COORACE, sCoup de Pouce, EMMAÛS Solidarité, FCPE, Fédération de la Formation professionnelle, Fédération générale des PEP, Fédération nationale des FRANCAS, Fédération nationale des orthophonistes, Fédération Nationale des UROF, FSU, FNEPE, Fondation du Football, Fondation du Crédit mutuel pour la lecture, Fondation SNCF, Générations Mutualistes, GFEN, IFAC, Ligue de l'enseignement, le Rocher Oasis des Cités, LECTURE JEUNESSE, Lire et faire lire, Musée de La Poste, Mutualité française, Réseau national des ESPE, Réseau Français des Villes Educatrices, RNPRIA, Salon du livre et de la presse jeunesse, Savoirs pour réussir Paris, Secrétariat général de l'Enseignement catholique, Solidarité laïque, UNAF, UNSA



Directeur : Hervé Fernandez / 04 37 37 16 80 -
Contact presse : Virginie Lamontagne, Chargée de mission nationale :

04 37 37 18 61 / 06 07 77 65 48 -

virginie.lamontagne@anlci.fr

[Voir le pacte national pour agir ensemble contre l'illettrisme](#)

www.anlci.gouv.fr / www.illettrisme-journees.fr